



# Lo Pichot Miqualet

Jun 2017



~ BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-FÉLIX DE LODEZ ~

# Lo Pichot Miqualet

Lorsque vous aurez ce bulletin municipal dans les mains, force sera de constater qu'à chaque nouvelle publication sa densité et son contenu vont croissant, c'est dire si le champ des activités qui y sont relatées est vaste, activités suivies par un grand nombre de Lodéziens, ainsi va la vie dans notre village.

Je ne suis pas surpris non plus par votre participation, importante, lors du scrutin des élections présidentielles. Je formule le vœu qu'il en soit de même pour les législatives des 11 & 18 juin, prochains. Il appartient à chacun d'entre nous de se prononcer par un vote sur l'avenir de la Nation, cela détermine un choix et par là même des options politiques qui règlent notre quotidien. Je me garderai bien de tout commentaire dans le sens général de la chose, mais il est légitime de s'interroger sur la suite qui sera réservée à la gestion des dossiers qui intéressent les communes, aux réformes qui

à ce jour les privent de leur libre arbitre avec leur mise sous tutelle au profit des intercommunalités. Cette perte d'autonomie s'accompagne d'une diminution des aides financières et une augmentation des charges dans des domaines qui, pour certains il y a peu de temps encore, étaient gérés par l'État.

Quel devenir de la réforme des rythmes scolaires ? Allons-nous vers plus de centralité avec d'autres transferts vers les intercommunalités et avec quels financements pour en assurer les charges ? PLUi, Eau & Assainissement, GEMAPI, CIAS, la Culture, le Sport et pourquoi pas demain l'École et j'en passe, viendront s'ajouter aux compétences déjà exercées !

C'est ainsi que nous avons été conduits à reporter des chantiers qui auraient dû voir le jour et qui restent à réaliser ; deux années quasiment perdues avant de mettre en œuvre de nouveaux projets !

Depuis de nombreuses années, vous m'avez confié la gestion municipale. Avec les équipes qui se sont succédé à mes côtés, nous avons prudemment accompagné le développement de notre commune. Il y a des résultats tangibles. C'est par la proximité entre nous, les élus, et chacun d'entre vous que se construit la dynamique qui vaut pour notre localité. Nous faisons preuve au quotidien de notre engagement et de notre savoir-faire.

Dans quelques jours, nous allons reprendre contact avec vous. Nous sommes attachés à ce rendez-vous annuel qui guide nos pas devant vos portes lors des visites des quartiers. Il n'existe pas meilleure approche pour percevoir les besoins que vous nous exprimez, mais aussi les défaillances dont nous sommes responsables. Aller sur le terrain, respirer, sentir et comprendre l'âme de notre village, cela ne s'acquiert pas dans les bureaux, mais au

contact de vous tous, concitoyens, sur le terrain, dans la rue. C'est l'essence même de l'élu de proximité que d'apporter des réponses par notre présence, dans l'action. Cela est irremplaçable, me semble-t-il ! Sachons garder ces valeurs.

Avec quelques semaines d'avance sur l'été, je vous souhaite d'agréables vacances, que vous soyez au bord de la mer ou à la montagne ou bien chez vous à Saint-Félix de Lodez pour un repos amplement mérité.

~~~~~  
**Bonnes vacances  
à vous tous**  
~~~~~



## BUDGET COMMUNAL

### **Approuvé et voté !**

Le 6 avril 2017, le conseil municipal à l'unanimité, a approuvé l'exécution des budgets 2016, et voté les budgets primitifs 2017, conformément à l'avis exprimé par la commission des finances le 30 mars 2017.

La conformité de l'exécution budgétaire 2016 des deux budgets entre

les comptes de gestion du Trésorier public et les comptes administratifs du Maire a été vérifiée, les résultats approuvés, ainsi que leur affectation dans les budgets primitifs 2017.

- Synthèse de l'exécution budgétaire 2016 :

	Dépenses (mandats)	Recettes (titres)	Résultat 2016	Report 2015	Cumulé 31/12/2016
<b>Budget général</b>					
Fonctionnement	964768,00	1181896,60	217128,60	1307011,14	217128,60
Investissement	350959,04	126741,25	224217,8	207168,37	430896,24
<b>Total budget général</b>	<b>1315727,04</b>	<b>1308637,85</b>	<b>-7089,19</b>	<b>1099842,77</b>	<b>1093243,50</b>
<b>Budget ccas</b>					
Fonctionnement	6733,89	7000,00	266,11	6463,33	6729,44
<b>Total des budgets</b>	<b>1322460,93</b>	<b>1315637,85</b>	<b>-6823,08</b>	<b>1106306,10</b>	<b>1099972,94</b>

# BUDGET GÉNÉRAL - EXÉCUTION 2016

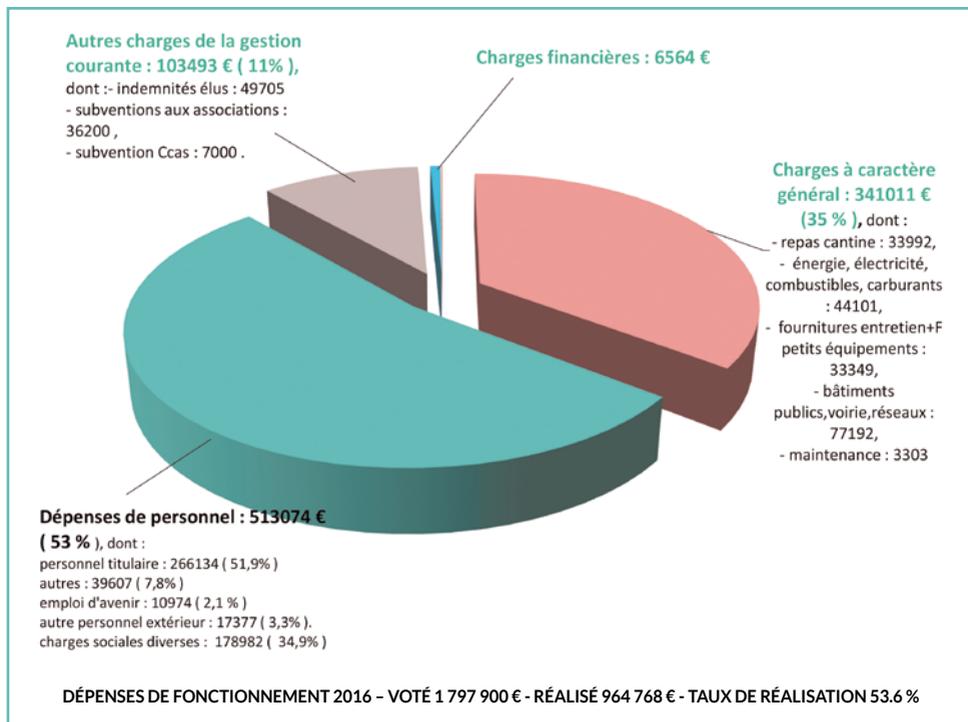
## Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement (964768 €) ont été réalisées à hauteur de 53,6 % des dépenses votées.

En baisse de -6,4% par rapport à 2015, année affectée par des dépenses exceptionnelles liées au transfert de compétence au Syndicat intercom-

munal des Eaux du Pic Baudille. En fait, les dépenses courantes 2016 augmentent de 2,2 %.

- Le camembert suivant indique les principaux postes de charges et leur quote-part dans le total des dépenses réalisées.



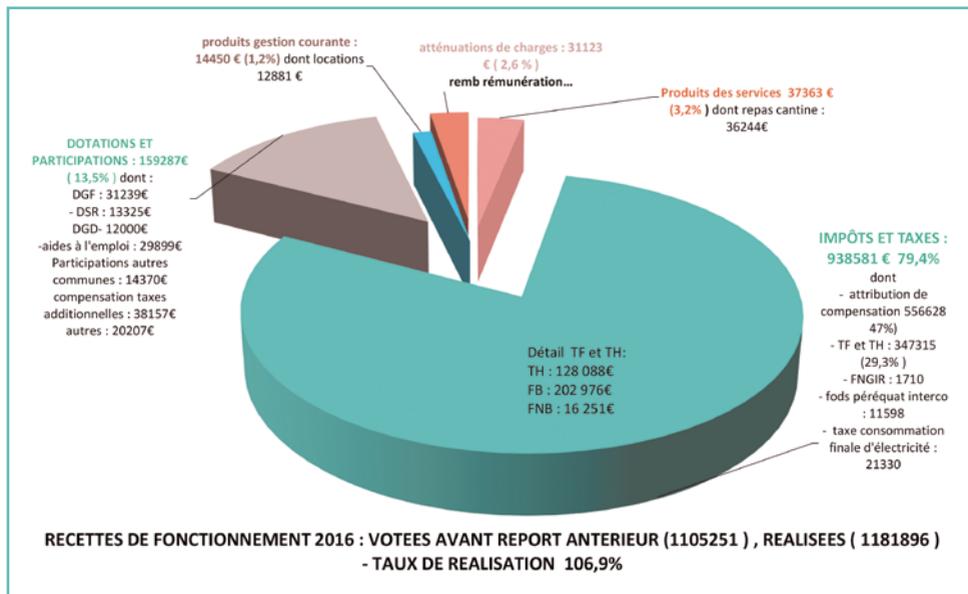
# BUDGET GÉNÉRAL - EXÉCUTION 2016

## Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement 1181896 € progressent de 1,5 % par rapport à 2015. En 2016, la part des impôts et taxes (938581 €) évolue de 0,3 %. Le produit de la taxe d'habitation et des taxes foncières est de 347315 € (+1,1 %) ; l'attribution de

compensation, fixe depuis 2013, est de 556628 € et constitue l'essentiel des recettes fiscales. Il est rappelé la baisse constante et importante de la dotation globale de fonctionnement (DGF) depuis 2013 (-56499 €).

• Structure des recettes :



L'exercice budgétaire dégage un excédent de fonctionnement de 217128 €, soit une capacité d'autofinancement brute de 21,8 % par rapport aux recettes réelles (CAF brute = excédent de fonctionnement – intérêts de la dette).

**Pour information**

Situation de Saint-Félix de Lodez en 2016 (base : 1180 habitants) comparée à la strate des communes de 500 à 2000 habitants. Données communiquées par la Trésorerie.

RATIOS / H EN €	Commune	Département	Région	National
recettes fiscales	795	439	441	410
charges générales	288	203	202	184
charges personnel	407	317	294	256
charges gestion courante	87	100	113	107
charges financières	5	21	25	20

## Investissement 2016

La section est en déficit de 224217,79 € au titre de l'exercice (dépenses 350959,04 € - recettes 126741,25 €). Le remboursement du capital emprunté (22304 €) représente 6,4 % des dépenses engagées. Depuis 2007, les investissements du budget général ont été autofinancés sans recours à l'emprunt.

Au 31/12/2016, le capital restant dû est de 122303 €. En 2016, diverses études ont été menées (accessibilité, plan communal de sauvegarde), d'autres sont en cours de réalisation (transformation du POS en PLU,

extension du cimetière, réseau d'eaux pluviales). Au titre des principales réalisations on peut citer l'aménagement de la cour de l'école (111475 €), la construction du préau à l'école maternelle (67740 € dont subvention de 5000 € du conseil départemental), l'installation de 2 panneaux lumineux d'information (16740 €), l'installation d'une borne de remplissage près de l'atelier municipal (20612 €), ainsi que divers travaux d'entretien de la voirie route de St-André de Sangonis et route de Rabieux (35574 €). • **Ratios 2016 dans la strate de Saint-Félix de Lodez :**

RATIOS / H EN €	Commune	Département	Région	National
dépenses directes d'investissements	278	270	254	246
emprunts	18	49	73	66

## Budget CCAS 2016

Peu significatif. La subvention de 7000 € du budget général finance la prise en charge des sorties enfants vers les pôles de loisirs de la communauté de communes.

## BUDGETS PRIMITIFS 2017

### **Budget général**

La volonté de ne pas augmenter les taux d'imposition et les tarifs des divers services, ainsi que la prise en compte de la baisse des dotations de l'État (DGF), exige une gestion vigilante des frais de gestion afin de dégager une capacité d'autofinance-

ment nette du remboursement de la dette compatible avec la politique d'investissement envisagée au cours des prochains exercices.

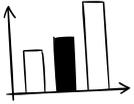
Le faible endettement de la commune lui permet de conserver une visibilité financière à moyen terme pour recourir à l'emprunt afin de financer, le moment venu, la réalisation prochaine d'investissements structurants (aménagement de la traversée du village, chemin de la Californie, accessibilité mairie...).

### **Section fonctionnement**

Les recettes de fonctionnement 2017, 2.204.969,50 € (dont report excédentaire de 1.093.243,50 €) et les dépenses, 1.718.340,00€ permettent de dégager un excédent théorique de 486.629,50 €. Ce dernier, comme les années précédentes 2015 et 2016,

n'est pas affecté en dépenses de fonctionnement afin de préserver une présentation sincère et équilibrée de ces dernières.

BUDGET GÉNÉRAL (par chapitre)	Budgets votés après DM		Budget Primitif	Évolution en %
	2015	2016	2017	2017 2016
<b>Dépenses</b>				
charges à caractère général	560100,00	529300,00	477850,00	90,2%
charges de personnel	562200,00	592000,00	567000,00	95,7%
atténuation de produit	0,00	0,00	0,00	
dépenses imprévues fonctionnement	68500,00	50000,00	50000,00	100,0%
virement section d'investissement	562494,00	500000,00	500000,00	100,0%
opérations d'ordre entre sections	0,00	0,00	0,00	
autres charges de gestion courante	188000,00	114000,00	111490,00	100,5%
charges financières	7900,00	6600,00	6000,00	90,9%
charges exceptionnelles	5000,00	5000,00	5000,00	100,0%
dotations aux provisions	1000,00	1000,00	1000,00	100,0%
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	1955194,00	1797000,00	1718340,00	95,5%
<b>recettes</b>				
excédent antérieur reporté	1173977,67	1173850,14	1093243,50	93,1%
atténuation de charges	4800,00	0,00	0,00	
produits des services	30000,00	32650,00	36300,00	111,7%
impôts et taxes	918571,00	935537,00	937479,00	100,2%
dotations et participations	127581,00	127064,00	125447,00	98,7%
autres produits de gestion courante	10000,00	10000,00	12500,00	125,0%
produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes	2264929,67	2279101,14	2204969,50	96,7%
Résultat théorique de l'exercice	309735,67	482101,14	486629,50	100,9%

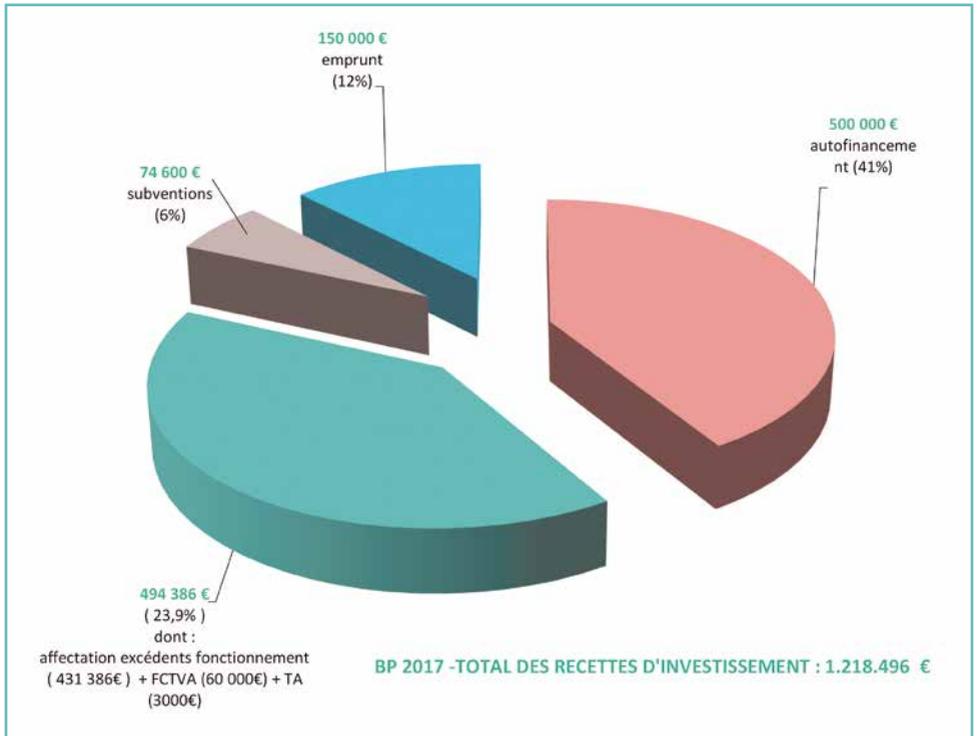


## BUDGETS PRIMITIFS 2017

### **Section investissement**

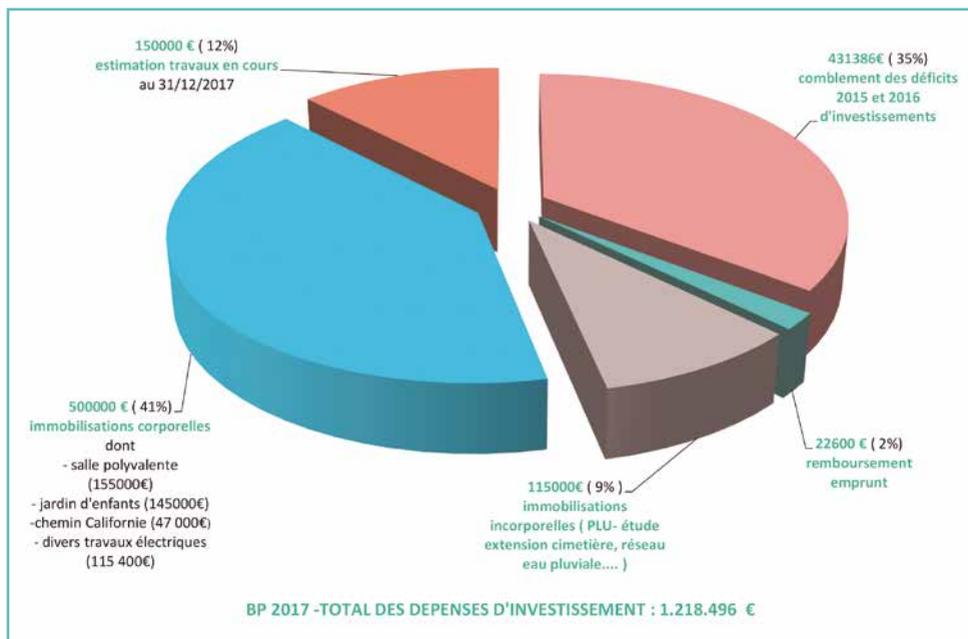
La dotation de la section d'investissement est de 1.218.496 €.

- Les recettes et dépenses, en équilibre, sont détaillées ci-après :



Les principaux projets 2017, aménagement d'une salle polyvalente inter-générationnelle, et création d'un jardin d'enfants, visent à revitaliser le cœur du village (projets subventionnés par le Conseil Départemental et le Conseil Régional à hauteur de 69889 €). Les autres doivent améliorer le cadre de vie des habitants (enfouissement

de lignes électriques, extension du réseau éclairage public, aménagements de la voirie (chemin de la Californie, réaménagement prochain de la traversée du village), aménagement de la salle du Cigalou, climatisation de la salle Robert ARNIHAC, poursuite de divers travaux de mise en accessibilité de bâtiments publics...



Les diverses études en cours seront poursuivies et/ou finalisées (PLU, réseaux des eaux pluviales, extension du cimetière, projets pluriannuels dont la traversée du village et la structuration du chemin de la Californie). En 2017, le remboursement de la dette (capital) 22600 €, représente

2 % des dépenses d'investissements. En fin d'année, le capital restant dû sur les 2 emprunts pluriannuels actuellement en cours s'élèvera à 99745 €, soit 85 € par habitant.

## ***Budget CCAS 2017***

La dotation de la section fonctionnement est de 13729 €. Comme les années précédentes, la subvention votée par le budget général (7000 €) finance essentiellement la prise en charge des sorties d'enfants vers les pôles de loisirs de la Communauté de Communes du Clermontais.

Soucieuse de contenir la pression fiscale et la maîtrise des dépenses, l'équipe municipale souhaite maintenir la qualité des services, valoriser le patrimoine communal et bénéficier de votre soutien pour poursuivre « le mieux vivre ensemble » à travers la vie associative et la traditionnelle visite des quartiers.

# ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES



## **Les résultats**

Nous souhaitons remercier les habitants de la commune pour leur forte participation à l'élection présidentielle (85 % au premier tour et 83 % au second tour). Il s'agit toujours d'un moment privilégié pour les élus, car cela permet d'être en contact direct avec la population et c'est un moment important pour la République Française.

- Les résultats sur la commune sont les suivants :

CANDIDATS	VOIX
<b>1<sup>er</sup> tour • 829 inscrits – 705 votants – 6 bulletins blancs - 2 bulletins nuls</b>	
M <sup>me</sup> . LE PEN Marine	179
M. MÉLENCHON Jean-Luc	173
M. MACRON Emmanuel	132
M. FILLON François	125
M. DUPONT-AIGNAN Nicolas	31
M. HAMONT Benoît	26
M. ASSELINEAU François	9
M. POUTOU Philippe	9
M. LASSALLE Jean	7
M <sup>me</sup> ARTHAUD Nathalie	3
M. CHEMINADE Jacques	3
<b>2<sup>nd</sup> tour • 829 inscrits – 691 votants – 73 bulletins blancs - 36 bulletins nuls</b>	
M. MACRON Emmanuel	317
M <sup>me</sup> . LE PEN Marine	265

Pensez à vous munir  
de votre pièce d'identité !

## ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

### Calendrier 2017

	Élections législatives
1 <sup>er</sup> tour	11 juin 2017
2 <sup>nd</sup> tour	18 juin 2017

### Procuration

En cas d'indisponibilité lors d'un scrutin, une procuration peut être établie à tout moment auprès notamment de la brigade de gendarmerie de Clermont-l'Hérault. Le **formulaire de demande de procuration** est accessible sur le site **service-public.fr**. Pensez à vous munir d'une pièce d'identité et de la carte d'électeur. **Fermeture du bureau de vote à 18 h.**

## PARTICIPATION CITOYENNE

Le 26 mai 2017, une réunion à destination des référents s'est tenue à la salle Robert ARNIHAC en présence de représentants de la commune et du Major Canadas de la gendarmerie de Clermont-l'Hérault. Elle a permis aux référents de se connaître et de clarifier leur rôle vis-à-vis de la gendarmerie et du dispositif.

Dans le cadre de la participation citoyenne, la commune a été divisée en 5 secteurs et les référents ont été répartis sur ces différents secteurs en fonction de leur lieu de résidence. Il s'avère qu'un secteur particulièrement touché par les cambriolages reste peu pourvu en référents. Il s'agit du secteur des Abades, du lotissement « les chasselas » et des terrasses de Saint-Félix de Lodez. **Aussi toutes les personnes résidentes dans ce secteur sont les bienvenues pour rejoindre les référents déjà volontaires.** Les panneaux indiquant que la commune fait partie de la démarche seront bientôt mis en place aux entrées du village par le service technique.



## VISITE DES QUARTIERS

### **À votre écoute**

En 2017, la municipalité réitère ses visites de quartiers. Comme vous le savez, ces visites établies depuis 2006 sont des événements incontournables dans la vie communale de notre village.

Elles sont importantes pour relever ce qui ne va pas comme les progrès enregistrés et surtout que nous, élus, soyons toujours plus proches des lodéziens et à leur écoute.

Ces visites auront lieu durant le mois de juin et se dérouleront aux dates suivantes :

**Départ devant la Mairie à 18 h 30.**

• **Mardi 13 juin**

Ancien chemin de Lodève, lotissement les Clapouses, chemin des Englores, chemin le Riou, impasse de la Gloriette, avenue du Bosquet, chemin de Chypre, lotissement La Cardamone.

• **Mardi 20 juin**

Rue du Fournil, La Calade, chemin des

écoles, Plateau sportif, Les Terrasses de Saint-Félix, quartier des Abades, rue des Chasselas, impasse des Servants, chemin des Oliviers, chemin de la Roque, lotissement Le Cèdre.

• **Jeudi 22 juin**

Avenue Bir Hakeim, lotissement Le Clos Saint-Vincent, Le Burguet, chemin de Sainte-Brigitte, Les Campariats, rue de L' Airal.

• **Lundi 26 juin**

Impasse des Enclos, avenue Cardinal de Fleury, rue des Hirondelles, lotissement Les Jardins du Soleil, Les Crassières, chemin des Horsbiels, lotissement La Capelle, chemin des Plaines.

• **Jeudi 29 juin**

Le village : Rue de Lodève, place Compan, route de Clermont-l'Hérault, quartier Le Barry, la Placette, rue Capitoul, rue Malbec, rue de l'Église, rue de l'Ancien courrier, Le Quai, avenue Marcellin Albert.

---

## TRANSFERT DE COMPÉTENCE

### **À la Communauté des Communes**

Conformément à la loi, la commune a transféré la compétence eau et assainissement à la Communauté des Communes du Clermontais au 1<sup>er</sup> janvier 2018. En attendant cette date, la compétence reste gérée par le Syndicat intercommunal des eaux du Pic Baudille (SIEPB).

# VISITE DE M<sup>me</sup> MARIE PASSIEUX

## **Conseillère départementale**

---



Dans le cadre de son mandat de conseillère départementale, M<sup>me</sup> Marie Passieux a tenu une permanence ouverte à tous, en Mairie, le mercredi 5 avril 2017 en compagnie de M. Jean-Luc Falip et du Président du Conseil Départemental, M. Kléber Mesquida.

Ce fut l'occasion, pour M. le Maire et M<sup>me</sup> Louisiane Delmas, adjointe au Maire, d'aborder des thèmes importants pour les habitants de la commune comme la traversée du village, le déploiement de la fibre ou les futurs projets communaux.

## PRÉSENTATION CAE

### **Bienvenue !**



La commune vous informe qu'elle a fait appel à un nouvel agent employé en CAE aux écoles.

- **M<sup>me</sup> Merat Florence**

Elle interviendra principalement pour le ménage, mais également pour la cantine et les activités périscolaires.

Nous vous rappelons que les contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE), qui sont largement pris en charge par l'état, permettent de répondre à deux besoins : un besoin ponctuel en personnel pour la commune (les contrats n'excèdent pas 1 an) et la possibilité pour des jeunes ou des personnes en difficulté d'acquérir une expérience professionnelle ou de se réinsérer dans le monde professionnel par le biais de formations prises en charge par la commune et menées en partenariat avec le Centre de Formation de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT).

## ÉTAT CIVIL

### **1<sup>er</sup> trimestre 2017**

~ **ils nous ont quittés** ~

Marguerite GAUFFRE - Pierre GAUFFRE  
Paulette RIEUFREGER - Josiane SOUYRIS - Joseph JOURDAN

~ **voeux de bonheur** ~

DUPERRON Cyril & GEHIN Élodie

~ **bienvenue** ~

BERRUYER Camille - COETZEE Céleste - MARTIN Alycia

# CENTRE DE LOISIRS

## **Accueil de loisirs Intercommunaux**

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune de Saint-Félix de Lodez en partenariat avec la Communauté des Communes du Clermontais offre 10 journées dans un accueil de Loisirs Intercommunaux aux enfants de la commune.

Comme l'an passé, ces journées peuvent ne pas être consécutives.

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 29 mai 2017.

Les conditions :

- Avoir 3 ans révolus
- Résider dans la commune de Saint-Félix de Lodez
- Un dossier d'inscription est à retirer auprès d'un des **trois Pôles Loisirs** ci-dessous ou à télécharger sur le site internet [www.cc-clermontais.fr](http://www.cc-clermontais.fr)

1

### **Pôle de Ceyras**

4 impasse du stade

34800 Ceyras - 04 67 88 67 04

~~~~

2

### **Pôle primaire de Clermont-l'Hérault**

4 rue de la combe

34800 Clermont-l'Hérault - 04 67 96 23 05

3

~~~~

### **Pôle maternel de Clermont-l'Hérault**

Avenue de la Piscine

34800 Clermont-l'Hérault - 04 67 44 76 36

## REPAS DES AÎNÉS

***Merci***



Samedi 18 mars 2017, le repas des aînés a eu lieu à la salle Robert ARNIHAC. Repas servi par AUBIN VIE et animé par le TRIO ALLEGRO. 110 personnes ont participé à cet après-midi qui s'est déroulé dans la bonne humeur. Ce repas annuel est ouvert aux Lodéziens de 60 ans et plus

## NOUVELLES RÉGLEMENTATIONS

**Réforme**

<b>MODIFICATIONS</b>	<b>avant</b> la réforme	<b>avec</b> la réforme	date d'application
Seuil de recours à l'architecte lors de constructions	170 m <sup>2</sup>	150 m <sup>2</sup>	01/03/2017
Document d'urbanisme applicable (en attendant l'adoption du PLU)	POS	RNU	27/03/2017
Délai d'acquisition du permis de construire, en l'absence de recours (à compter de son affichage sur le terrain)	<b>2 mois</b>	<b>3 mois</b>	01/07/2017

POS : Plan d'Occupation des Sols

RNU : Règlement National d'Urbanisme avec avis conforme des services de l'État

**Rappels de réglementation**

<b>PROJETS</b>	<b>dossier</b> à déposer	<b>nombre</b> d'exemplaires	délai d'instruction
Maison	permis de construire	6	2 mois
Agrandissement de plus de 20 m <sup>2</sup>		5	2 mois
Piscine	déclaration préalable	3	1 mois
Abri de moins de 20 m <sup>2</sup>		3	1 mois
Ravalement de façade		3	1 mois
Réfection de la toiture		3	1 mois
Clôture		3	1 mois
Modification des ouvertures		3	1 mois

## TRAVAUX

### ***Création d'un nouvel espace de vie au centre du village***

La commune, propriétaire d'une ancienne remise agricole et d'une parcelle de terrain, Cour du château, a décidé de créer dans ces espaces une salle intergénérationnelle et un jardin d'enfants. Démarrés en mars, les travaux devraient s'achever en août.

Tous les mardis, les élus participent à une réunion de chantier, faisant le point sur l'avancement du projet.



- Amélioration des biens et équipements communaux, notamment au profit des enfants, des jeunes et des personnes à mobilité réduite :
  - Isolation phonique et remise au goût du jour de la garderie
  - Réfection du plateau sportif



En effet, le plateau sportif fait peau neuve ! Vous l'avez sans doute remarqué, il a subi une cure de rajeunissement.

L'ancien revêtement montrait quelques signes de vieillissement, trous, fissures et traces diverses. Aujourd'hui, il a retrouvé tout son éclat avec des marquages au sol plus visibles. La création d'un mur de soutènement par le service technique de la commune permet aujourd'hui de retenir l'eau et la terre lors des fortes pluies.

## TRAVAUX... suite

### **En cours**

- **Commencement des travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux.**

Conformément à la législation en vigueur et à l'Agenda d'Accessibilité programmé (Ad'AP), approuvé par le Préfet, le service technique a entrepris les travaux d'accessibilité des bâtiments communaux (rampe d'accès...). Les travaux les plus importants en la matière seront réalisés par des entreprises, dans un délai de trois ans. L'accessibilité de la Mairie, étant plus complexe, fait l'objet d'une étude approfondie.

- **Remise en état du « boudrome » du lotissement le Burguet, par le service technique**

- **Enfouissement des réseaux électriques.** Depuis quelques mois, l'entreprise Coviag34 procède à l'enfouissement des réseaux électriques sur une partie de la commune : avenue Bir-Hakeim, chemin de la Roque, chemin des Abades...

## PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

### **On fait le point !**

L'élaboration de ce nouveau document d'urbanisme est toujours en cours. Suite à la réalisation du diagnostic (1<sup>re</sup> phase), une étude en parallèle est menée relative aux ruissellements des eaux pluviales et à la zone inondable. L'avancement du projet est particulièrement lié aux résultats de cette étude. Il est rappelé que le diagnostic est consultable en Mairie.



Le Riou

## ESPACES VERTS

Comme chaque année, en cette nouvelle saison, le service technique municipal s'est attaché à aménager et entretenir les espaces verts de la commune, avec un intérêt particulier pour les entrées des écoles et le quartier du Riou.

Arbre  
de la liberté





## INITIATIVE PERSONNELLE

***Belle initiative !***



De leur propre chef, ces trois élèves de CM2 de l'école de Saint-Félix de Lodez ont spontanément balayé la cour des primaires couverte de petits cailloux. En deux temps et trois mouvements, la cour retrouvait une allure impeccable et soignée pour le plus grand bonheur de tous. Voilà l'exemple d'un acte citoyen qui mérite d'être salué par l'équipe municipale.

• Pour rappel, nous tenons à sensi-

biliser les parents et les élèves. Les éléments composant les jardinières récemment installées n'ont pas vocation à se retrouver dans la cour de l'école.

À partir du 1<sup>er</sup> juillet,  
le plateau sportif sera ouvert  
de 17 h à 20 h tout l'été  
du lundi au samedi.

## LES ANIMATIONS

**Avril**



On aurait pu l'appeler la quinzaine sportive, car question sport les jeunes lodéziens sont des sportifs accomplis.

Entre une randonnée VTT d'une trentaine de 30 km autour du Salagou, du Air Soccer (foot en salle), du Paintball, de la course d'orientation à Bessilles, du tennis, du karting à Caussinijouls, du trampoline à Montpellier et entre tout cela, le plateau sportif ouvert

jusqu'à 19 h, il faut être au top de sa forme pour cumuler toutes ces activités. Bien aidés par le soleil et des températures quasi estivales ces deux semaines de vacances ont été idylliques.



## LES ACTIVITÉS

***Février***



Lors des vacances de février, la mairie a proposé un certain nombre d'activités pour les jeunes du village.

Les plus manuels ont participé à un atelier de fabrication d'instruments de musique (flûte) animé par l'association Demain la Terre. Désormais, scier, découper, percer n'a plus de secret pour ces bricoleurs en herbes.

D'autres ont participé à la sortie VTT

autour de Saint-Félix de Lodez. Un parcours de 14 km parsemé d'em-bûches, côtes, traversées de ruis-seaux, mais tout le monde a tenu bon. La Communauté des Communes et la mairie ont proposé pour les ados une soirée au Laser Zone nouvelle-ment installé à Clermont-l'Hérault. Harnachés de plastrons, de pisto-lets laser et évoluant dans le noir les jeunes se sont bien défoulés durant les trois parties.



## CANTINE

### Préparer la rentrée

Le 19 et 23 juin 2017, les inscriptions sont maintenues pour la rentrée de septembre pour ceux qui le souhaitent et du 21 au 25 août 2017 aux heures d'ouverture de la Mairie. (cf. calendrier ci-dessous).

• **Rappel sur le règlement :**

- En dehors des jours d'inscriptions (avant ou après) le repas est majoré de 1 €. Pour les inscriptions de dernière minute, le jour même, entre 8 h et 9 h, en Mairie, nous accueillerons les enfants à la cantine, mais les enfants ne seront pas assurés d'avoir le menu

affiché malgré la majoration.

- Seuls les enfants inscrits et dont les parents ont effectué le règlement auprès de la Mairie auront accès à la cantine.

Le marché avec le traiteur est en cours de renégociation. Une augmentation des tarifs est à prévoir.

Pour toute information se reporter au site internet [www.st-felix-de-lodez.fr](http://www.st-felix-de-lodez.fr) où vous trouverez tous les courriers dans la rubrique scolarité.

Calendrier des inscriptions à la cantine

Mairie 8 h - 12 h / 13 h 30 - 14 h 30

Bibliothèque 16 h 30 - 18 h 30



	août	septembre	octobre	novembre	décembre
	du 21 au 25 août 2017	18/09/17 22/09/17	13/10/17 16/10/17	20/11/17 24/11/17	15/12/17 18/12/17
janvier	février	mars	avril	mai	juin
22/01/18 26/01/18	12/02/18 16/02/18	19/03/18 23/03/18	09/04/18 13/04/18	14/05/18 18/05/18	18/06/18 22/06/18

## ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

### ***Nouvel intervenant & nouvelles activités***



L'association Demain la Terre qui intervient régulièrement dans le cadre des activités périscolaires a cessé sa participation avant les vacances d'hiver. Nous les remercions du travail de qualité qui a été effectué auprès des enfants et nous espérons qu'ils se joindront encore à

nous en septembre prochain. Pour les remplacer, Luc Benalouache, éducateur de rugby et de basket dans des clubs locaux, est très apprécié des jeunes. Disponible et à l'écoute des enfants il propose des animations à la fois ludiques et pédagogiques autour de ces deux activités.

Pour les maternelles, Daniel Gigant en charge de l'éveil musical mène un travail sur l'apprentissage de l'alphabet en chanson. Jeux rythmiques et sonorités sont au cœur de ce projet, un CD est même en cours d'enregistrement.

# ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

## **Stagiaire**



Enfin, la mairie est heureuse d'accueillir en ce moment même, durant les temps périscolaires, Charlotte Comboulives. Cette jeune stagiaire bénévole souhaite conforter son choix professionnel qui s'orienterait vers l'animation autour des jeunes enfants. C'est pourquoi elle vient renforcer et même proposer quelques idées d'animation aux intervenants en place.

## RENTRÉE SCOLAIRE 2017 - 2018

### **Inscriptions**

La commission des Écoles en concertation avec M<sup>me</sup> Petitfour, Directrice de l'école fait le point sur les effectifs prévisionnels pour la rentrée scolaire. Ces informations sont nécessaires pour le bon fonctionnement et une meilleure organisation de l'école.

C'est pourquoi nous demandons aux parents d'enfant(s) susceptibles(s) d'être scolarisé(s) à la rentrée 2017, de bien vouloir en informer le secrétariat de la Mairie dans les meilleurs délais. Cela concerne les enfants nés en 2014.

## GAZETTE DE LA BIBLIOTHÈQUE

À l'occasion de la sortie du présent journal, nous souhaitons vous présenter l'équipe de bénévoles qui se dévoue sans compter depuis des années y compris pendant les vacances. Non seulement elles assurent les permanences, mais réalisent les différentes tâches administratives ainsi que le déroulement des manifestations organisées tout au long de l'année.



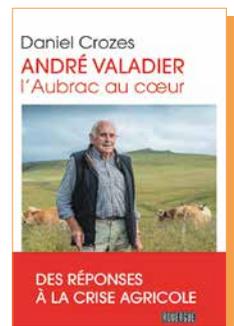
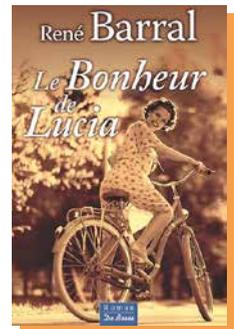
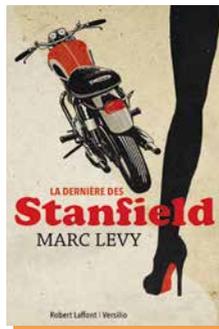
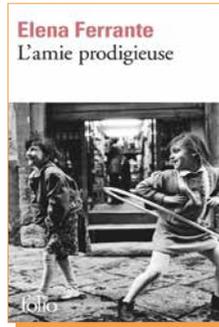
De gauche à droite

Catherine Baudet  
Maghnia Mengus  
Louisette Vaillé  
Claudine Marchand  
Marijo Husson  
Véronique De Coligny  
Chantal Garcia  
Louisiane Delmas



## Les livres de vos vacances

Les beaux jours se profilent à l'horizon, il est temps de penser à l'été et quoi de plus agréable qu'un bon livre à lire à l'ombre d'une frondaison, sous un parasol ou au bord de la piscine... Pour votre plaisir, la bibliothèque sera ouverte cet été et mettra à votre disposition une sélection des meilleurs livres pour vous évader avec délice.



## Rétrospectives de nos animations



### • La dictée « juniors » s'invite à l'école de Saint-Félix de Lodez !

Une première à l'école du Bosquet : organisée par la Bibliothèque Municipale et l'école, la dictée « juniors » a eu lieu vendredi 6 janvier 2017 dans une salle de classe. En l'absence de M. Montalvan indisponible, Maghnia Mengus, bénévole à la bibliothèque et organisatrice de l'événement a endossé le rôle d'institutrice.

Les 26 élèves des classes CM1 et CM2, surexcités, sont venus taquiner l'orthographe et se sont prêtés volontiers au principe de l'anonymat.

En préambule, une explication s'impose pour comprendre l'origine de la dictée. Le texte choisi était le même que celui des adultes, ayant eu lieu en octobre 2016 : « Douce France », extrait des Dicos d'Or de Bernard Pivot

(paragraphe juniors). À 14 h : lecture à voix lente, puis énoncé du texte. Début un peu difficile avec quelques mains levées... pour des questions, mais on leur pardonne, car c'est une première ! La subtilité de l'orthographe et la complexité de certains accords ont causé quelques difficultés.

Une demi-heure plus tard, fin de la dictée avec un « point final » salué par un « ah ! général », une relecture du texte, puis un temps de réflexion leur ont été accordés. Afin d'éviter toute erreur, une double correction a été réalisée par sept correcteurs puis une dernière par M<sup>me</sup> Carole Petitfour, directrice de l'école.

Pendant ce temps, une collation leur a été servie : galettes des rois et boissons. Mais les candidats trépignent d'impatience...



Enfin le moment est venu de proclamer les résultats. Une bousculade pour rentrer en classe et chacun s'est assis sagement à sa place... silence... M. le Maire, Joseph Rodriguez, prend la parole et félicite les candidats pour leur participation avant de dévoiler les résultats :

- 1<sup>er</sup> lauréat : Edgar Gil (CM2)
- 2<sup>e</sup> & 3<sup>e</sup> lauréates ex-aequo : Juliette Rouzeaud et Camille Porlan (CM2)
- 1<sup>re</sup> lauréate : Aurore Bonnery (CM1)

Récompense pour les premiers avec un bon d'achat en librairie et un diplôme personnalisé. Tous les autres participants ont reçu également un diplôme de participation signé par M. le Maire, qu'ils pourront montrer fièrement à leurs parents.

Et pour immortaliser cet événement, une photo des candidats est prise devant le tableau. Succès assuré ! Rendez-vous l'année prochaine.



### • Atelier cosmétique

Les cosmétiques faits maison séduisent de plus en plus de femmes, on connaît les ingrédients utilisés, très économiques et bons pour la planète. Pour la première fois, la bibliothèque a organisé une animation autour de ce thème. Après une séance de démonstration animée par Maité, devant un public conquis, une 2<sup>e</sup> séance a eu lieu jeudi 27 avril, une dizaine de participantes a pu réaliser sa crème en fonction de sa nature de peau. Tous les ingrédients sont à base de produits naturels. Plus de secrets de fabrication, on pèse, on touille, on chauffe, on parfume... un moment plein de découvertes et quel plaisir de voir le produit fini !

## ***Marmothèque***

La bibliothèque attire aussi de nombreux « marmots » qui viennent avec leurs nounous, parents ou grands-parents écouter les contes et faire du coloriage. Un lundi sur deux de 9 h 30 à 10 h 30.



Atelier de création  
de masques



## **Animations 2017**

- **Juin** : passage du Bibliobus.
- **Octobre** : animations autour de la semaine du goût.
- **Novembre** : la dictée de Bernard Pivot pour les adultes.
- **Novembre** : passage du Bibliobus.
- **Décembre** : conte de Noël pour nos écoliers.

Vous trouverez les détails sur notre site internet mis à jour régulièrement.

## **Le saviez-vous ?**

Un service de réservation est à votre disposition à la bibliothèque pour demander un ouvrage spécifique qui ne figure pas dans notre fonds. Il suffit de passer les jours de permanence ou de nous envoyer un mail.

- **Bibliobus**

Afin de mettre à votre disposition un choix d'ouvrages renouvelés, nous échangeons trois fois par an une partie de notre fonds.

## **LE COIN PRATIQUE**

### ***Jours de permanence***

Vendredi de 16 h 30 à 18 h 30 et samedi de 10 h à 12 h

sauf le mois d'août

uniquement le vendredi de 16 h 30 à 18 h 30

- **contact**

09 60 15 42 62

(aux heures de permanence, sinon laisser un message)

**Maghnia Mengus 06 63 30 12 71**

courriel [bibliostfelix@live.fr](mailto:bibliostfelix@live.fr)

site internet [saintfelixdelodez.agate-sigb.com](http://saintfelixdelodez.agate-sigb.com)

## LES ANCIENS COMBATTANTS

La section intercommunale des Anciens Combattants PG CATM TOE VEUVES de Saint-Félix de Lodez, Jonquières, Saint-Guiraud et Gignac, s'est rendue à Fréjus, le 6 avril dernier, au Mémorial des Guerres en Indochine et au Musée des troupes de Marine où nous avons reçu un accueil chaleureux. Nous avons la chance d'avoir un Ancien qui a servi en Indochine et qui nous a accompagnés. Une gerbe a été déposée au son de la Marseillaise par :

- Louis Krippel T.O.E.
- Pierre Fages notre président.

À 13 h, le Cercle MESS du 21<sup>o</sup> RIMA nous a reçus cordialement avec un apéritif, suivi d'un très bon déjeuner. Par cette sortie, nous avons découvert des lieux émouvants chargés d'histoire.

### Congrès

Le 13 avril 2017 à Saint-Félix de Lodez, M. Rodriguez Joseph, maire de ce village nous a accueilli pour le « Congrès Fédéral Départemental des Anciens Combattants » dans la salle polyvalente Robert ARNHIAC ainsi que les porte-drapeaux et les membres de l'Association Départementale de Montpellier. Cette réunion a été menée par Pierre Fages, président de cette association, et en-



suite un repas amical nous a réunis à Salelles du Bosc. Cette assemblée a réuni 123 adhérents satisfaits de cette journée amicale. À 18 heures, fin des festivités. Pierre Fages

### Cérémonie



La traditionnelle cérémonie du 8 mai en l'honneur des combattants morts pour la France s'est déroulée dans de très bonnes conditions. Mailis a fait l'appel des morts puis, avec son frère, Loris, ils ont accompagné les élus pour le dépôt de gerbe.

## HOMMAGE



### **FNACA**

Cette année, le 18 mars 2017, l'association la FNACA a célébré le souvenir des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc du 19 mars 1962.

Quelques temps après la cérémonie, nous avons appris le décès de M. François Valéro, porte drapeau de la FNACA, à gauche sur la photo. Sincères condoléances à la famille.

## CULTURES PLURIELLES

L'association Culture Plurielles qui compte une quarantaine d'adhérents venus de Saint-Félix de Lodez et de tout le département a tenu son assemblée générale en novembre 2016. Le rapport moral et le bilan financier font ressortir que tous les feux sont au vert et que l'association est en bonne santé.

Dans ce cadre, la programmation de la saison 2017 a été établie et elle présente les activités suivantes :

- Le traditionnel **repas de cohésion** de début d'année qui s'est tenu le 14 janvier au restaurant de l'EHPAD de Saint-André de Sangonis dans une très bonne ambiance.
- **Exposition concours sur le thème « La transparence »** du 3 au 18 juin dans l'espace de la chapelle Saint-Laurent de Saint-Guilhem-le-Désert.
- **Exposition** du 12 au 26 août dans la salle du peuple à Lodève.
- **Animation de rue « Art dans la rue »**
- **Journée des associations** du 2 septembre à Saint-Félix de Lodez.
- **Exposition** du 16 septembre au 1<sup>er</sup> octobre dans l'espace de la chapelle Saint-Laurent de Saint-Guilhem-le-Désert.

Renseignements

Yvan Marcou, Président.

04 67 44 03 76

[yvanmarcou@orange.fr](mailto:yvanmarcou@orange.fr)

## FOOTBALL

L'Olympique Saint-Félix de Lodez se porte bien. Malgré la suppression de la catégorie U12/U13, notre club est composé de 95 licenciés, dont 13 dirigeants engendrant une augmentation significative de 16 % de joueurs. En plus des plateaux et des matchs, en collaboration avec l'association « avenir sport » nous avons pu réaliser deux stages de football pour les joueurs de 6/11 ans .

Par l'intermédiaire du Club une tribu de 150 personnes (dirigeants, joueurs, parents) a pu assister au match Montpellier-Toulouse. Nos sponsors nous ont permis d'organiser un arbre de Noël avec remise de cadeaux aux licenciés et buffet.

Enfin, pour finir la saison, nos couleurs seront représentées dans différents tournois selon les catégories.

Nous remercions la mairie de Saint-Félix de Lodez pour son soutien et son implication pour le Club ainsi que nos sponsors. Ensemble en avant !

## COUNTRY / PILATES



La danse Country est toujours appréciée à Saint-Félix de Lodez et nos adhérents sont toujours au rendez-vous pour toutes les activités liées à la danse. Une session Pilates (méthode de renforcement musculaire douce) est ouverte depuis le mois de septembre, nombreux adhérents participent aux cours et sont très satisfaits du bien-être que cette méthode leurs apportent.

Venez nombreux !

Renseignements au **0682509116**  
Murielle, professeure diplômée.



## TENNIS DE TABLE

La saison touche à sa fin, après une première phase en demi-teinte pour nos équipes, nous avons relevé la tête en cette deuxième phase.

**L'équipe I** termine première de sa poule et accède en Régionale I. Après une descente lors de la première phase en Régionale II, elle remonte à nouveau en Régionale I. Félicitations !

**L'équipe II** termine deuxième de sa poule de Pré-régionale et jouera un match de barrage pour la montée en Régionale III le 21 mai, en espérant un meilleur résultat que lors de la première phase où l'équipe avait échoué.

**L'équipe III** qui évoluait en Départementale I est reléguée en Départementale II malgré de bons résultats. L'objectif de la saison prochaine sera la remontée.

**L'équipe IV** termine deuxième de sa poule en Départementale III et jouera un match de barrage pour la montée en Départementale II.

Ces résultats sont très satisfaisants pour nos équipes et notre club.

Peu de clubs de la Région sont aussi bien représentés au sein du championnat en fédération française de tennis de table (à l'exception des grands clubs comme Montpellier, Béziers, Gigean...).

Avec ces bons résultats, la motivation des joueurs et l'implication de tous,

notre club a de l'avenir devant lui. Aujourd'hui on peut donc affirmer qu'au minimum 4 équipes représenteront le club de Saint-Félix de Lodez pour la saison prochaine et on peut espérer augmenter le nombre d'équipes avec l'apport de nouveaux jeunes qui viendront s'entraîner le mercredi et peut-être de nouveaux adhérents.

En souhaitant bonne chance à nos deux équipes pour leur match de barrage et que la saison prochaine soit d'aussi bonne qualité au niveau sportif et humain.

Le club de Saint-Félix de Lodez Tennis de Table vous souhaite un agréable été et vous donne rendez-vous le premier week-end de septembre à la foire aux associations.

Entraînements  
le mercredi et le vendredi  
de 18 h à 20 h 30  
à la salle Robert ARNIHAC

## NATATION



L'année 2017 est une année particulière pour le Docteur Éric Pérolat, Médecin de Saint-Félix de Lodez. Ayant repris la natation de compétition il y a 5 ans au Club Les Dauphins de Clermont-l'Hérault, 4 Championnats de France des Maîtres à son actif, 8<sup>e</sup> National au 50 m brasse et 9<sup>e</sup> National au 100 m brasse au dernier Championnat de France des Maîtres à Canet en Roussillon en juin 2016, il s'est de nouveau qualifié pour les Championnats de France des Maîtres à Vichy en juin 2017 et cerise sur le gâteau, pour les **Championnats du Monde des Maîtres à Budapest** (Hongrie) sur 50 m et 200 m brasse fin août 2017.

Tous nos vœux de réussite l'accompagnent. Quelle belle promotion de la Santé par le Sport !

## TRAIL DES RUFFES



Photo © Maurice Callebois

5<sup>e</sup> édition du Trail des Ruffes attendue par de nombreux coureurs.

- Le Trail des Ruffes 27 km 1100m+
- Le Trail du Désert des Circaètes 17,5 km 600mD+

• **Rendez-vous le 10 septembre pour encourager les nombreux participants de ce Trail de 27 et 17,5 km.**

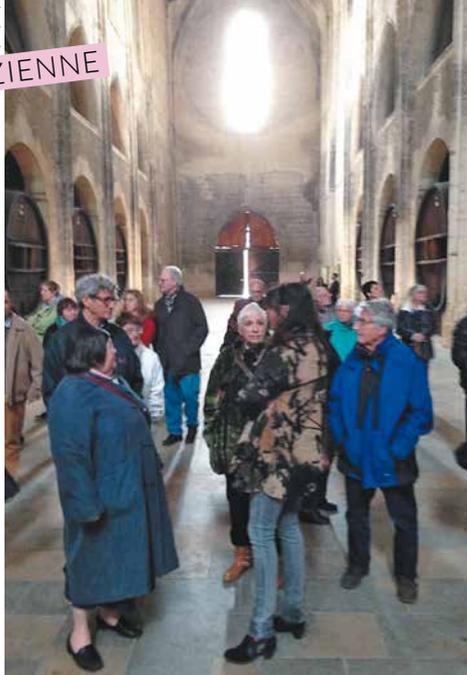
Vous pouvez, si vous le souhaitez, participer à la course en vous inscrivant sur le petit parcours qui est plus accessible et y découvrir l'intégralité de nos canyons. Si vous voulez participer à l'événement, vous pouvez encourager les coureurs et participer à leurs exploits en tant que bénévole.

## LOTO & SORTIES



C'est avec son LOTO que la Lodézienne a débuté l'année 2017. Merci encore aux généreux donateurs et aux participants venus nombreux !

L'Assemblée générale en février a permis de vérifier une fois encore que notre association est toujours aussi dynamique avec ses 260 adhérents. L'apéritif qui a suivi a permis à la bonne centaine d'adhérents présents de se retrouver et de passer un bon moment convivial ensemble. Les sorties de ce début d'année ont été variées : **Anne Roumanoff** au Corum de Montpellier en février, visite guidée de l'**Abbaye de Valmagne** en mars suivie d'une collation surprise à l'auberge des frères Nonenque. **Montpellier le Vieux** et la visite d'un atelier de ganterie de **Millau** avec une étape



incontournable au restaurant des Douze en avril. En mai, nous nous retrouverons à Saint-Génézié d'Olt pour assister à l'arrivée des troupeaux en transhumance.

En juin, nous irons passer **3 jours sur la Costa Brava** (Tossa del Mar) pour bien commencer l'été

Il reste quelques places !  
si le cœur vous en dit,  
vous pouvez nous rejoindre.  
Renseignements au  
0665237025

- **N'oublions pas, la Lodézienne propose aussi** les après-midi récréatifs, la gym, la marche, la country, la chorale, l'informatique... et elle est ouverte à tous, de 7 à 97 ans.

## COURS D'INFORMATIQUE



Les cours informatiques, ou plutôt la maîtrise de l'outil informatique, votre ordinateur portable ou votre tablette, mais aussi votre smartphone si vous en possédez un.

De plus en plus de services arrivent sur « internet », comme la déclaration d'impôts par exemple, mais bien d'autres encore, et cela ne pourra aller qu'en constante progression. Nous ne sommes pas tous égaux devant cette technologie, malheureusement, c'est peut-être l'occasion pour ceux qui ne possèdent pas encore d'ordinateur de franchir le pas avec l'aide des animateurs qui officient à Saint-Félix de Lodez. Actuellement, il y a deux groupes, un groupe débutants et un confirmés. Le groupe débutants est animé par Alain, André et Jean-Paul et le groupe confirmés animé par moi-même René, groupe constitué de

participants de longue date avec lesquels nous réalisons le diaporama de l'Assemblée générale de La Lodézienne en début d'année, puis ensuite « Le journal de La Lodézienne » distribué aux adhérents avant les vacances d'été.

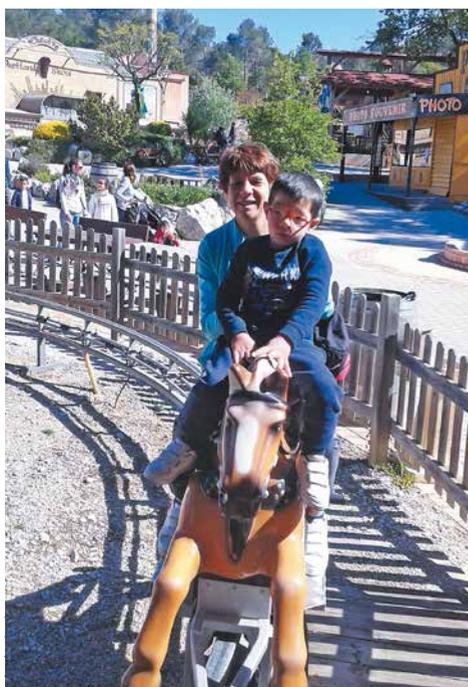
Je profite de cette occasion pour faire appel aux photographes; en effet nous avons besoin pour réaliser le diaporama, d'un maximum de photos de nos adhérents prises lors des sorties organisées par « La Lodézienne ». Nous ne prenons pas d'inscription en cours d'année, mais à la rentrée soit au forum des associations début septembre ou lors des inscriptions aux sorties de l'Association. **N'hésitez pas à prendre contact** pour tout renseignement ou pour nous envoyer vos clichés à l'adresse suivante :

[rene-mengus@orange.fr](mailto:rene-mengus@orange.fr)

## WEEK-END LOISIRS



La Lodézienne a organisé un séjour familial le week-end du 1<sup>er</sup> mai à Ok Corral et à MARINELAND. Il y a eu 45 participants et le beau temps était de la partie.



## GOSPEL



Concert réussi pour la Lodézienne ! Vendredi 27 janvier a eu lieu un premier concert pour la chorale gospel de Saint-Félix de Lodez et Saint-George d'Orques conduite par la chef de chœur Émilie Bapte, rejoint par la chorale Lez Go Singer de Prades le Lez, chef de chœur Liz Lawford. C'est sur le succès de la chanson Happy Days repris en chœur par l'assemblée que s'est terminé le concert.

- Le prochain concert est prévu le vendredi 23 juin à 20 h 30 à l'église de Saint-George d'Orques.

## LE TBC 34



Le TBC 34 se bonifie ! Depuis sa création il y a cinq ans le Team Baudille Cycliste trace tranquillement sa route. À ce jour, une trentaine de cyclistes sont licenciés au club. Un chiffre stable depuis quelques années, les départs sont compensés par de nouvelles arrivées. L'ambiance qui y règne est joyeuse et conviviale.

La course qui est organisée depuis quatre ans « Les terrasses du Larzac » a apporté au club de la notoriété. À cet égard, la course de cette année servira de support aux championnats départemental et régional à l'issue desquels des titres départementaux et régionaux seront décernés. À l'heure où nous rédigeons cet article, nous ne pouvons vous communiquer les résultats de nos coureurs engagés. Puis en juin, les 24, 25 et 26 le Club se rendra à La Mûre en Isère pour un stage cycliste. Ce sera l'occasion de découvrir cette belle région en sillonnant quelques cols de renom que notre coach nous aura concoctés.

## TAÏ CHI CHUAN



C'est un art du mouvement où l'on apprend à mouvoir son corps avec fluidité, en harmonie avec la respiration et plus subtilement à faire circuler l'énergie vitale qui habite le corps. Ce travail permet de stimuler l'activité organique et vasculaire et d'apaiser l'esprit.

Le Taï Chi Chuan permet de développer l'équilibre, la coordination et la souplesse. Il renforce les articulations, tonifie le corps et délie la colonne vertébrale. C'est aussi un travail sur le relâchement et la prise de conscience de soi-même, un art de communication avec les autres et ce qui nous entoure.

• **Cours de Taï chi tous les mercredis**  
salle du Cigalou (derrière la mairie)  
de 18 h 30 à 20 h.

**Renseignements**

**Teresa Blanc**

**06 31 85 02 85**

**[contact@taichiherault.com](mailto:contact@taichiherault.com)**

**[www.taichiherault.com](http://www.taichiherault.com)**

## THÉÂTRE

Tout au long de l'année à Saint-Félix de Lodez s'est déroulé l'atelier théâtre organisé par la Compagnie Les Ailes m'en Tombent. « L'objectif est de permettre aux amateurs d'acquérir les techniques théâtrales de base, mais aussi de leur faire pratiquer l'art dramatique dans une ambiance conviviale où chacun peut s'exprimer et développer son imagination » explique Virginie Dano la comédienne professionnelle en charge du groupe. Et comme chaque année, les élèves enthousiastes proposeront un spectacle afin de faire découvrir leur travail.

• **Dimanche 25 juin à 16 h, rendez-vous, à la salle du Cigalou derrière la mairie pour apprécier cette représentation « très fantaisiste ! »** ajoute la metteuse en scène.

En effet, la pièce présentée sera une adaptation « loufoque » du célèbre « Jeux de massacre » de Ionesco. L'histoire est simple : une ville est attaquée par une mystérieuse maladie contagieuse qui tue tout le monde sur son passage. Une comédie absurde, aux allures de thriller moderne...

Un pot sera partagé à l'issue de la représentation.

## BIEN-ÊTRE

L'association être Ô monde, intervenant dans le champ de la parentalité et du bien-être psychique des personnes, tiendra un Point Écoute Médiation un vendredi par mois dans une salle mise à disposition par la mairie de Saint-Félix de Lodez.



Les entretiens seront conduits par M. Éric Ribeiro Dos Santos (psychologue clinicien) et M<sup>me</sup> Marie-Pierre Bouisset (médiatrice sociale).

Le principe de la médiation est de proposer un temps d'écoute, d'échanges et de négociation qui permet :

- d'aborder les problèmes liés à un conflit (conjugal, intrafamilial ou bien encore de voisinage).

- de prendre en compte de manière très concrète les besoins de chacun avec l'aide d'un tiers qualifié, impartial et sans pouvoir de décision : le médiateur. Son rôle est de rétablir la communication et de créer un climat de confiance propice à la recherche d'accords entre les personnes.

**Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter l'association** soit par téléphone au **07 81 92 60 71** (ou 06 45 57 00 31) soit par mail [contact@etreomonde.fr](mailto:contact@etreomonde.fr)

## CAMION PIZZA



Pizza Ceyras, plus de 25 pizzas aux choix de 6,50 € à 10 € en 33 cm, pâte faite maison et cuisson au feu de bois. Mumu et Francis vous accueillent du mercredi au dimanche soir à partir de 18 h 30 au 251 route de Clermont-l'Hérault.

• **Réservation conseillée**  
**0618881331**



## CLEAN AUTO PASSION

Guillaume nettoie votre automobile à domicile, intérieur et extérieur.

1 Place Marcel Compan.

**Renseignements 07 68 72 59 81**  
**cleanautopassion34@gmail.com**

## BROCANTE



300 m<sup>2</sup> d'exposition, meubles, tableaux, gravure, mobilier industriel, meubles vintage... Yves, Natanel, Alain et Serge vous accueillent au 251 route de Clermont-l'Hérault.

- **Lundi, mardi, jeudi, vendredi**  
de 15 h à 19 h
  - **Mercredi et samedi**  
de 10 h à 19 h
  - **Dimanche sur rendez-vous**
- Renseignements 0614757870**

Bienvenue aux nouvelles activités récemment installées à Saint-Félix de Lodez !



## INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

La commune souhaite vous tenir informés des évolutions ou des changements législatifs suivants :

- **Allongement du délai de déclaration de naissance.** Le délai de déclaration de la naissance d'un enfant a été allongé. Les déclarations de naissance doivent être faites dans les 5 jours suivant l'accouchement, et non plus dans les 3 jours. Par dérogation, ce délai peut être porté à 8 jours sous certaines conditions.

- **Mariage en dehors de la mairie.** Le procureur de la République veille à ce que le lieu du mariage garantisse les conditions d'une célébration solennelle, publique et républicaine. Il s'assure que les conditions relatives à la bonne tenue de l'état civil sont satisfaites. Le maire peut, sauf opposition du procureur de la République, affecter à la célébration des mariages tout bâtiment communal, autre que celui de la maison commune, situé sur le territoire de la commune.

- **Conditions de sortie d'un véhicule d'une fourrière.** Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2016, les forces de l'ordre exigent la présentation du permis de conduire et de l'attestation d'assurance pour autoriser la sortie d'un véhicule d'une fourrière. Pour le propriétaire ou le conducteur qui fera remorquer son véhicule mis en fourrière par un professionnel, seule l'attestation d'assurance sera nécessaire.

- **Enregistrement, modification et dissolution du Pacs.** À partir du 1<sup>er</sup> novembre 2017, le pacte civil de solidarité (Pacs) sera enregistré, modifié et dissous en mairie et non plus devant le greffier en chef du tribunal d'instance. Les futurs pacsés procéderont à son enregistrement par déclaration conjointe devant l'Officier d'État Civil (OEC) de la commune de leur résidence commune ou, s'il est impossible de la déterminer, devant l'OEC de la commune où se trouve la résidence de l'un d'eux.

- **Information – Carte d'identité.**

Depuis le 7 mars 2017, la loi n'autorise plus la commune à traiter les cartes d'identité. Vous avez la possibilité de retirer un formulaire, mais le dépôt du dossier doit se faire en préfecture, Mairie de Clermont-l'Hérault, Gignac, Lodève, ou plus généralement, dans une commune équipée d'un dispositif permettant de prendre des empreintes au format numérique. En raison du grand nombre de demandes, il est nécessaire de prendre rendez-vous.

Afin d'aller plus loin, la municipalité a publié sur le site internet 3 articles :

- Les tiques attaquent !
- Lutte contre la dengue et le chikungunya transmises par le moustique tigre.
- 10 bons gestes pour économiser de l'eau et de l'argent.

# DÉTENTION CHIENS DANGEREUX

## Démarches pour les propriétaires

### Chiens concernés :

#### • Chiens d'attaque, 1<sup>re</sup> catégorie.

Il s'agit des chiens non-inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministère en charge de l'agriculture (le livre des origines françaises ou LOF). Leurs caractéristiques morphologiques peuvent être assimilées aux races suivantes :

- *Staffordshire terrier* ou *American Staffordshire terrier* (chiens dits *pitbulls*).
- *Mastiff* (chiens dits *boerbulls*).
- *Tosa*.

L'acquisition, la vente ou le don de chiens de 1<sup>re</sup> catégorie est interdit.

#### • Chiens de garde et de défense, 2<sup>e</sup> catégorie. Il s'agit des races :

- *Staffordshire terrier* ou *American Staffordshire terrier*.
- *Rottweiler*.
- *Tosa*.

- et assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race Rottweiler, sans être inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministre de l'Agriculture et de la Pêche.

#### Délivrance : le permis est délivré par arrêté municipal.

Le titulaire du permis doit le retirer en mairie muni de l'original du passeport européen délivré par le vétérinaire à l'issue du premier vaccin de l'animal. Pour la constitution du dossier, il doit se munir des documents suivants › Le passeport pour animal de compagnie › La carte d'identification du chien précisant le numéro de tatouage › Le carnet de

vaccination à jour › Le certificat de vaccination antirabique › L'évaluation comportementale (réalisée par un vétérinaire inscrit sur une liste départementale) › L'attestation d'aptitude (formation portant sur l'éducation et le comportement canins, ainsi que sur la prévention des accidents)

› L'attestation d'assurance mentionnant obligatoirement le nom du chien, sa date de naissance et son numéro d'identification (puce ou tatouage)

› Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture téléphone, EDF)

› La carte nationale d'identité du propriétaire › L'extrait d'acte de naissance intégral du propriétaire (mairie du lieu de naissance) › Le registre du Livre des Origines Françaises (L.O.F.)

› La photo du chien.

**Attention** : n'oublions pas que la détention de chiens de 1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup> catégorie est interdite aux mineurs, aux personnes majeures sous tutelle (à moins qu'il ne soit autorisé par le Juge des Tutelles), aux personnes condamnées pour crime ou peine d'emprisonnement avec ou sans sursis pour délit inscrit au casier judiciaire, 2<sup>e</sup> volet, et aux personnes auxquelles la propriété ou la garde d'un chien a été retirée.

En cas de constatation de défaut de permis de détention, des sanctions peuvent être prises contre les propriétaires indigents et leurs animaux. Pour éviter cela, pensez à déclarer votre animal.

## DIAGNOSTIC LOCAL DE SANTÉ

Dans le cadre de la mise à jour du diagnostic local de santé du Pays cœur d'Hérault, la Commission Santé souhaite diffuser un questionnaire à la population du territoire afin de recueillir les besoins en termes d'accès aux soins. Ce questionnaire, anonyme, rapide à remplir, à destination des habitants de plus de 15 ans, sera diffusé, du 4 mai au 16 juin 2017, selon plusieurs modes :

- **Version papier, disponible en mairie.**

Une fois rempli, le questionnaire peut :

- Être déposé en mairie
- Être déposé à l'accueil ou envoyé par courrier postal au SYDEL du Cœur d'Hérault (18 Avenue Raymond Lacombe à Clermont-l'Hérault)
- Être renvoyé par mail à [lauriane.cottel@coeur-herault.fr](mailto:lauriane.cottel@coeur-herault.fr)

- **Version en ligne.**

En vous rendant sur le lien suivant : [https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfDYUrAaQ1I\\_i5xr2qOsWDhUoora-2T44fDeGyWQ09MtiPwkg/viewform](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfDYUrAaQ1I_i5xr2qOsWDhUoora-2T44fDeGyWQ09MtiPwkg/viewform) où sur le site internet du Pays Cœur d'Hérault, rubrique Santé, Article « vos besoins de santé en Cœur d'Hérault ».



## PROJET EXPOSITION PHOTO

***Nous lançons un appel !***

Nous travaillons sur une exposition photo du village avec Claudine Zemor. N'hésitez pas à revoir vos albums, vos tiroirs, vos malles, votre grenier... toute photographie peut être intéressante pour nous, elle sera scannée et rendue immédiatement.



## RECETTE DE CUISINE

### ***Gaspacho andalou***

Boisson froide espagnole parfumée à l'huile d'olive. En Espagne, à chaque région son gaspacho, mais la présence de tomates et de poivrons reste immuable.

~~~

#### INGRÉDIENTS (POUR 4)

800 g de tomates grappe très mûres  
200 g de mie de pain rassis  
2 poivrons rouges  
2 concombres  
½ botte de basilic  
1 oignon blanc  
2 gousses d'ail  
20 cl d'huile d'olive extra-vierge  
10 cl de vinaigre Xérès  
Sel et poivre

~~~

#### PRÉPARATION DES LÉGUMES

- Émonder les tomates : inciser la peau des tomates en croix et les plonger 1 minute dans de l'eau bouillante. Les égoutter et retirer ensuite la peau.  
(pour ceux qui le souhaitent)
- Couper les tomates en quartiers et les épépiner.

- Éplucher les poivrons en les coupant en dés, en retirant les pépins et les filaments à l'intérieur.
- Éplucher les concombres et les couper en dés.
- Effeuille le basilic et le hacher grossièrement.
- Éplucher et hacher finement l'ail et l'oignon blanc.
- Faire tremper la mie de pain dans de l'eau froide quelques minutes.
- Mélanger tous ces légumes dans un saladier et ajouter les 20 cl d'huile d'olive.
- Saler et poivrer. Goûter et rectifier l'assaisonnement si nécessaire.
- Bien mélanger et laisser reposer 2 à 3 h au frigo.



~~~

## PRÉPARATION DU GASPACHO

Émietter la mie de pain déjà essorée dans le bol d'un mixeur

Verser le vinaigre de Xérès (ou de vin)

Verser les légumes marinés et tout leur jus dans le bol du mixeur

Mixer finement jusqu'à obtenir un mélange bien lisse et homogène

Rectifier l'assaisonnement en sel et poivre

Mettre le liquide au réfrigérateur pendant au minimum 1 heure avant de servir

~~~

## DRESSAGE ET PRÉSENTATIONS

Servir dans des assiettes creuses ou de beaux verres en dispersant quelques gouttes d'huile et de vinaigre à la surface.

~~~



# SAINT FELIX DE LODEZ

# VIDE GRENIER



7h  
à  
15h

## Dimanche 2 juillet

Restauration sur place

INSCRIPTIONS AU SECRETARIAT DE LA MAIRIE (5€ les 5 mètres)

RENSEIGNEMENTS ☎ 04 67 96 60 60 / 06 81 13 32 10

EMAIL [mairiestfelixdelodez@orange.fr](mailto:mairiestfelixdelodez@orange.fr)

Manifestation organisée par la Mairie en partenariat avec a Lodézienn

**SAINT FELIX DE LODEZ**



# la fête de l'été

Plateau sportif

Vendredi 7 juillet

A partir de 17h

*Spectacle des maternelles*

*Tournoi de tennis en double (adulte/enfant)*

*Laser zone en plein air*

*Structure gonflable*

*Grillade offerte (inscription en Mairie)*

*Soirée en musique*



Saint Félix de Lodez  
en fête !



Jeudi  
13 juillet  
2017

Programme de la fête nationale

- ★ CONCOURS DE PETANQUE à 15h
- ★ APÉRO MUSICAL à 19h  
animé par l'orchestre Ultima
- ★ REPAS à 20h  
*Paëlla, fromage, glace, vin et café*  
Tarifs : 8€ adulte / 5€ enfant  
*Participation financière de la Mairie*  
*Réservation chez les commerçants*
- ★ BAL à 22h
- ★ RETRAITE AU FLAMBEAU à 22h30
- ★ FEUX D'ARTIFICE au stade à 23h

BUVETTE

organisée par la Lodézienne  
au profit des jeunes



Manifestation organisée par la Mairie

RENSEIGNEMENTS ☎ 04 67 96 60 60 / 06 81 13 32 10



Mercredi  
9 Août 2017  
À 21h

# CINÉMA



EN  
PLEIN AIR



SAINT FELIX DE LODEZ

Manifestation organisée par la Mairie

RENSEIGNEMENTS ☎ 04 67 96 60 60 / 06 81 13 32 10

# Agenda

JUIN

VENDREDI 30

Spectacle  
& kermesse de l'école

JUILLET

DIMANCHE 02

Vide-greniers

VENDREDI 07

Les F'estivales de St-Félix de Lodez  
18 h - Plateau sportif

MERCREDI 12

Loto de la Lodezienne - 21 h Placette

JEUDI 13 - FÊTE NATIONALE

- Concours de pétanque
- Apéritif musical
- Repas Paëlla
- 22 h Bal avec ULTIMA
- 22 h 30 Retraite au flambeau
- 23 h Feux d'artifice au stade

AOÛT

MERCREDI 09

Cinéma en plein air  
21 h - Cour de l'école

SEPTEMBRE

SAMEDI 02

Fête des associations dès 9 h

DIMANCHE 10

Trail des Ruffes organisé par l'association  
les Saltarecs. Renseignements auprès de  
Jean-Philippe Martinez : 06 95 38 67 18

DIMANCHE 10

Loto au profit des jeunes  
de Saint-Félix de Lodez  
14 h 30 - Salle Automarket  
à Clermont-L'Hérault

OCTOBRE

SEMAINE DU GOÛT

NOVEMBRE

À VOS CAHIERS

Dictée de Bernard Pivot

DÉCEMBRE

- Contes de Noël pour les écoliers
- Traditionnel concert de Noël  
par la Chorale des Coeurs et  
Lodève en Choeur à l'église de  
Saint-Félix de Lodez

Lo Pichot Miqualet

~ BULLETIN MUNICIPAL ~

Responsable de la publication M. le Maire Joseph Rodriguez.

[www.st-felix-de-lodez.fr](http://www.st-felix-de-lodez.fr)

• Création graphique & illustration de couverture [celinepibre.com](http://celinepibre.com) •



flashez  
moi !

Carton  
plein !

Clap !